

## Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE du 6 Janvier 2022

Le Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE a tenu sa première réunion de l'an 2022, le 6 Janvier 2022 dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE, Président dudit comité.

### L'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation des vœux du nouvel an ;
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 Décembre 2022 ;
3. Examen et approbation du Plan de Travail Triennal et Budget (PTTB) 2022, 2023 et 2024 et du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2022 de l'ITIE-GUINEE ;
4. Divers.

### Déroulement

Après l'ouverture de séance, le Président du comité a soumis l'ordre du jour à l'assistance.

Aucune modification n'ayant été apportée, l'ordre du jour a été adopté.

Au titre du premier point de l'ordre du jour, le président du comité a passé la parole à Monsieur Iboun CONTE.

**Mr Moussa Iboun CONTE** : a, au nom du comité de pilotage, présenté au Président et au Vice-président, les vœux de bonne et heureuse année de l'ensemble de membres du comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE. Il les a assurés de leur collaboration franche. Il les a souhaités plein succès dans l'exercice de leurs fonctions.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : a remercié Mr Iboun CONTE pour les mots aimables adressés à son endroit et à celui du Vice-président.

Il a exprimé ses vœux de bonne santé et de longévité aux membres du comité de pilotage et à leurs familles respectives.

Il a invité chacun à l'effort collectif pour le succès de la transition et surtout pour la paix et la quiétude dans notre pays.

**Mr Mamadou DIABY** : a signalé la présence de Monsieur Saidou Bimbiriko BARRY, le nouveau Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) en remplacement de Monsieur Aboubacar KOUROUMA.

**Madame Hadja Kadiatou BANGOURA** : a pris la parole pour dire que c'est en partie grâce à l'ITIE qu'elle a eu sa promotion de Conseillère chargée de mission au Ministère des Mines et de la Géologie.

Elle a remercié à cette occasion le comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE qui a contribué à cette promotion. Elle a enfin présenté ses meilleurs vœux du nouvel an.

**Mr Gando BARRY** : a présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres du comité de pilotage. Il a indiqué que l'an 2022 est une année d'espoir.

Il a invité tous les membres du comité à maintenir l'élan du travail.

**Mr Mamadou DIABY** : a procédé à la lecture du procès-verbal de la réunion du 23 Décembre 2021. Aucun amendement n'ayant été apporté le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

**Mr Florentin HABA** : abordant le 3ème point de l'ordre, a fait le compte rendu des travaux de la Commission d'Audit et de Statistique. Cette commission a examiné les 2 documents : le Plan de Travail Triennal et Budget (PTTB) 2022, 2023 et 2024 et le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2022 de l'ITIE-GUINEE. La commission, après examen desdits documents et après avoir pris en compte les différentes observations a proposé que le comité adopte le PTTB 2022, 2023 et 2024 ainsi que le PTBA 2022 de l'ITIE-GUINEE. Il a ensuite passé la parole à Monsieur DRAME, rapporteur de la commission pour la présentation détaillée des deux documents.

**Mr Sékou Amadou DRAME** : a fait sa présentation avec l'appui d'une vidéo projection. Il a d'abord indiqué que le PTTB et le PTBA sont bâtis en tenant compte des priorités nationales et de la Norme ITIE. Le Plan de Travail s'articule autour de neuf axes stratégiques qui ont été déclinés en 103 activités.

Le PTTB 2022, 2023 et 2024 se chiffre à un coût total de 2.761.878 USD qui se décompose comme suit :

- 2022, 103 activités pour un budget de 911.500 USD ;
- 2023, 103 activités pour un budget de 935.150 USD ;
- 2024, 103 activités pour un budget de 915.228 USD.

**Mr Gando BARRY** : a remercié Monsieur DRAME pour sa présentation. Il a ensuite demandé des explications sur les écarts.

**Mr Sékou Amadou DRAME** : a expliqué que les précisions sur les écarts se trouvent dans les tableaux N°14 et 15.

**Mr Kabinet DIANE** : pose la question de savoir ce qu'on entend par « niveau le plus élevé ». Il pense qu'il faut préciser s'il s'agit de progrès significatifs ou de progrès satisfaisants. S'agissant des objectifs spécifiques 2 et 4, nous avons le même résultat. En ce qui concerne les objectifs spécifiques 6, 7, 8 et 9 ce ne sont pas résultats mais des indicateurs. Il suggère que pour le FODEL, il faut entièrement écrire Fonds de Développement Economique Local.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : estime que les remarques de Mr DIANE sont pertinentes. Il partage le même point de vue que M. DIANE en ce qui concerne les résultats et les indicateurs. Il est important de faire la part des choses. Il demande que Monsieur DRAME prenne bonne note des suggestions qui sont faites.

**Mr Sékou DORE** : souhaite que les préoccupations des jeunes soient prises en compte en même temps que celles des femmes. Les jeunes et les femmes constituent des maillons essentiels de la chaîne de la société mais ils sont souvent marginalisés. Il s'est cependant dit satisfait qu'on ait mis l'accent sur le renforcement de la communication.

**Mr Moussa MAGASSOUBA** : pense qu'il y a une utilisation forte de papiers. On aurait pu se contenter de la version électronique des deux documents. Il souhaite savoir si l'on veut adopter les deux projets, est ce qu'on doit les envoyer d'abord au Secrétariat International de l'ITIE?

**Mr Sékou Amadou DRAME** : les projets sont envoyés au Secrétariat International pour avis technique mais c'est le comité de pilotage qui l'approuve.

**Mr Mamadou DIABY** : confirme que la première approbation est faite par le comité de pilotage et l'adoption définitive est faite par le Conseil de Supervision.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : pense que la lecture et la correction sont plus aisées avec la version papier.

**Mr Moussa MAGASSOUBA** : voudrait avoir des éclaircissements sur la dissémination.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : fait remarquer qu'il a un problème avec le terme dissémination. Il s'agit plutôt de divulgation. La dissémination est naturelle et la vulgarisation est anthropique.

**Mr Moussa MAGASSOUBA** : je voudrais des précisions sur le terme réception. Surtout qu'il n'y a pas eu d'activité à ce niveau.

**Mr Mamadou DIABY** : rappelle à Monsieur Magassouba qu'il s'agit d'un terme comptable consacré aux missions et réceptions.

**Mr Bachir CAMARA** : suggère d'utiliser le papier en recto et verso, cela pourrait réduire le nombre de papiers à utiliser.

**Madame Sayon BERETE** : revient à la page 6 du document et rappelle une doléance relative à la prise en compte du genre dans le FODEL. Elle souhaite que dans le cadre de ces Fonds que les femmes soient accompagnées.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : a donné des explications sur le FODEL qui dans sa gestion a des activités bien précises et pour des raisons qui ont été définies.

**Mr Moussa MAGASSOUBA** : indique que le FODEL n'est pas pour les femmes qui sont dans l'Administration ni dans les zones minières mais pour les femmes qui sont dans des groupements d'intérêt économique.

**Mme Hadja Aïcha BARRY** : fait remarquer que s'agissant du FODEL, les femmes ont des contraintes. Il s'agit des contraintes de formation et des contraintes de gestion ; souvent on exige des documents pour accéder à ce fonds. Malheureusement les femmes n'arrivent pas à remplir les obligations.

Elle veut savoir comment le genre pourra être pris en compte en matière de communication. Elle souhaite que désormais les femmes soient prises en compte lors de la dissémination des Rapports ITIE.

**Mr Saidou Bimbiriko BARRY** : a remercié Monsieur DRAME pour sa présentation. Il relève cependant qu'on a indiqué comme contraintes au niveau du secteur minier le manque de motivation des cadres. Il pense plutôt que les contraintes dans la réalisation de certains projets miniers se trouvent au niveau des infrastructures d'évacuation.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : pense qu'il y a une question de formulation. La phrase peut être reformulée.

**Dr Alpha Abdoulaye DIALLO** : fait un petit commentaire. Il y a un aspect qui a été soulevé, celui du genre. Depuis plus de trois ans on parle de la prise en compte du genre. La Société Civile va élaborer une feuille de route sur le genre pour que l'aspect genre soit au cœur des activités de l'ITIE et que les femmes participent activement dans les activités de l'ITIE.

**Mr Moussa Iboun CONTE** : a, par rapport aux préoccupations exprimées par Madame Sayon BERETE et Hadja Aïcha BARRY, parlé de l'accès des femmes aux fonds fonciers. Il est important de s'assurer que les fonds mis à la disposition des femmes sont bien gérés. Il voudrait s'assurer que les activités des Sociétés Minières font l'objet d'un suivi régulier de la part des cadres du Ministère des Mines.

**Mr Sékou Amadou DRAME** : a pris bonne note des observations des uns et des autres et s'est engagé à procéder aux corrections nécessaires.

**Mr Mohamed Lamine SY SAVANE** : a remercié les membres du comité de pilotage pour leur participation aux débats. Il a précisé que les deux documents sont importants. Sous réserves de la prise en compte des observations faites, il a soumis le PTTB 2022, 2023 et 2024 et le PTBA 2022 à l'approbation du comité de pilotage.

le PTTB 2022, 2023 et 2024 ainsi que le PTBA 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Sur ce, le Président n'ayant enregistré aucun cas de divers, a levé la séance.

**Conclusions :**

Au terme de ses travaux, le comité est parvenu aux conclusions suivantes :

1. Le comité a approuvé le procès verbal de sa réunion du 23 Décembre 2021 ;
2. Le comité a approuvé le Plan de Travail Triennal de Budget (PTTB) 2022, 2023 et 2024 et le Plan de Travail de Budget Annuel (PTBA) 2022 de l'ITIE-GUINEE.

Conakry, le 20 Février 2022

**Le Rapporteur**



**Mamadou DIABY**

**Le Président**



**Mohamed Lamine SY SAVANE**

